

Lettre ouverte

Montpellier, le 31 mai 2016
A l'attention de Madame Delphine Ernotte
Présidente directrice générale de France Télévisions

Madame la Présidente,

Nous, les salariés de France 3 Languedoc Roussillon sommes atterrés par la situation professionnelle et humaine, dans laquelle se trouvent acculées depuis des années nos confrères, consœurs et collègues CDD historiques de notre région.

Après des années de CDD (5, 10, 15, 17 ans...) ils se sont retrouvés exclus des plannings du jour au lendemain. Une décision prise en septembre 2012 par l'entreprise malgré des années de promesses de priorité à l'intégration pour eux.

Face à cette situation, ils ont été contraints d'engager une action en justice pour faire valoir leurs droits, d'autant plus que l'entreprise n'a pas hésité à recourir à d'autres précaires pour les remplacer.

Aujourd'hui, après plus de 3 années de procédures, de détresse professionnelle, financière et humaine la cour d'Appel de Montpellier a validé le bien fondé de leurs actions en concluant à leur réintégration dans la rédaction de France 3 Languedoc Roussillon.

Pour trois d'entre eux, la situation est réglée, pour les 3 autres c'est de nouveau, pression et refus.

Mr Godard, DRH de France 3, dit ne pas avoir d'autres choix que de leur proposer un CDI au bureau excentré de Mende pour l'un, au bureau excentré de Carcassonne pour l'autre et à Toulouse pour le dernier.

A plus de 50 ans, après toutes ces années de précarité, de procédures, nos collègues doivent-ils encore et toujours se battre ? Un véritable traumatisme pour eux et le collectif de travail.

Dans le cadre d'une nouvelle gouvernance que vous initiez, nous nous tournons vers vous.

A la recherche de plus d'humanité vis-à-vis des salariés et d'autonomie pour les cadres de terrain pour pouvoir sortir de ce gâchis humain.

Nous ne sommes pas interchangeable, loin d'une vision trop administrative, les cadres de terrain le savent et le gèrent au quotidien.

Positionner deux professionnels, que l'entreprise a essoré par plus de 10 ans de CDD et plus de trois années de procédure, dans des bureaux isolés, c'est les mettre en danger physiquement, intellectuellement et professionnellement.

C'est déstabiliser les JRI qui travailleraient avec eux en binôme.

C'est créer une nouvelle fois des problèmes qui auront des conséquences sur la rédaction et au final sur le contenu éditorial. Ces injonctions sont d'autant plus incompréhensibles que de nombreux journalistes en CDD sont quotidiennement planifiés sur Montpellier.

Cette réalité étant posée, nous demandons votre intervention afin d'offrir une réparation à l'ensemble des hommes et des femmes touchés par ces années d'injustice. De redonner foi dans leur avenir aux équipes qui les soutiennent et de renforcer leur confiance dans leurs hiérarchies. Et avant tout de redonner à notre confrère, notre consœur et notre collègue leur dignité.

Soutenue par les syndicats : CFDT, CGT, SUD et SNJ

Montpellier le 31 mai 2016